

# MARCHEZAIS



## BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2010 - NUMERO 33

---



Château de Marchezais (Eure-et-Loire) - Salle de Billard et la Sacre

<http://marchezais.free.fr/>

## Souvenir de cet hiver...

## Marchezais sous la neige



Encore un grand merci à Fabrice MARCHAIS, 1er Adjoint au Maire, pour avoir dégagé du mieux possible les rues du village dès le petit matin du jeudi 7 janvier 2010 et les jours suivants. Merci aussi à Philippe ANJOU, Adjoint technique communal, pour son travail exemplaire par la suite



# MARCHEZAIS



BULLETIN MUNICIPAL  
NUMERO 33 – JUIN 2010

Ce bulletin est édité par :

## Mairie de Marchezais

Téléphone : 02 37 43 16 32

Télécopie : 02 37 43 17 87

E-mail :

mairiemarchezais@wanadoo.fr

Site internet :

<http://marchezais.fr>

Heures d'ouverture au public :

Mardi

de 14h à 15h

Samadi

de 9h à 11h30

Directeur de la publication :

Bernard Letellier

Responsable de la rédaction :

Nicolas Ricordel

Comité éditorial:  
Bernard Letellier  
Guillaume Tempête  
Nicolas Ricordel  
Josseline Vivien

Publication tirée à 150 ex. par:

Imprimerie Poutret – Dreux



Dépôt légal :

juin 2010

## Sommaire

- 2 Souvenir de cet hiver
- 4 Editorial
- 5 Etat civil
- 6 Informations pratiques
- 7 Numéros utiles
- 8 Les finances communales
- 10 En couverture
- 10 Travaux réalisés
- 11 L'eau potable
- 12 Les villages du drouais
- 15 Les écoles de notre regroupement
- 17 Développement durable
- 18 Focus
- 19 Documents administratifs
- 20 Le conciliateur de justice
- 21 Sécurité routière
- 22 Santé
- 24 Zoom sur... *la Maison du Copeau*
- 25 Bibliothèque
- 26 CCAS
- 27 Culte
- 28 Sport
- 29 Comité des fêtes
- 30 Quelques évènements de l'année passée...

*Le café  
tabac  
Maison  
Laureau*



## Editorial

*C'est avec émotion que j'aimerais avoir, avant tout, une pensée pour Michel MAISONS qui nous a quittés le 25 janvier dernier et qui fut Adjoint au Maire de la commune pendant 37 ans, entre mars 1971 et mars 2008.*

Comme c'est la tradition depuis plusieurs années maintenant, c'est avec un réel plaisir que je vous adresse quelques mots en ouverture de ce bulletin municipal.

Pour commencer, merci et bravo à tous ceux qui ont contribué à cette mouture 2010 et qui nous permettent de vous présenter les informations essentielles de notre village.

Je tiens à remercier ensuite votre Conseil Municipal pour son dévouement. En effet, la dizaine de séances auxquelles participent ses membres chaque année est toujours l'occasion de constater, avec satisfaction, l'implication et l'engagement de chacun. Des qualités dont vos conseillers font également preuve lors des différentes réunions des syndicats intercommunaux garantissant ainsi une digne représentation de notre commune et lui octroyant un poids et une voix non négligeables.

Je n'oublie pas, non plus, l'ensemble de l'équipe communale qui fournit un travail sérieux et, je l'espère, apprécié. Mes félicitations et encouragements vont donc à Philippe ANJOU, qui maintient nos rues et nos pelouses propres et effectue, avec habileté et application, divers petits travaux de bricolage indispensables ; à Guillaume TEMPÊTE pour sa disponibilité et son efficacité au secrétariat et à Laetitia NAGEL qui, bien que contrainte de démissionner pour des motifs personnels dernièrement, assurait consciencieusement la propreté de nos locaux.

Enfin, je voudrais rendre hommage ici à tous les bénévoles des associations de la commune qui donnent de leur temps et de leur énergie pour vous offrir des animations et des activités de qualité. Je pense particulièrement au Club d'Activité Physique et Sportive de MARCHEZAIS qui accueille dans la salle des fêtes, petits et grands, pour des séances de gymnastique réussies et au comité des fêtes dont les efforts sont souvent mal récompensés. Car exception faite du vide grenier, grand succès de convivialité et d'affluence, les autres manifestations souffrent, la plupart du temps, d'un cruel manque de participation ; ce qui ne peut être que déploré au regard des nombreux sacrifices consentis par les membres du comité.

Comme en 2009, qui a toutefois vu la réfection des chaussées de la ruelle Potier et du carrefour de la rue de la Gare avec cette dernière et l'impasse Potier, les finances communales s'avèrent cette année trop limitées pour soutenir de grands projets d'investissement. Mais des dépenses primordiales pour notre commune seront tout de même réalisées puisque l'achat d'une pompe et le curage d'un premier bassin de la station d'épuration sont prévus. Le bon fonctionnement de notre système d'assainissement collectif en dépend. Il dépend aussi, ne l'oubliez pas, de chacun d'entre vous et c'est pourquoi je vous rappelle, encore une fois, que le réseau est conçu pour ne recevoir que vos eaux usées et seulement vos eaux usées.

Le Conseil et moi-même nourrissons l'ambition pour 2011 d'entreprendre un chantier important, rue de l'Église. Effectivement, grâce à l'appui du SIEPRO (Syndicat Intercommunal d'Énergie de Prouais-ROsay), des subventions pourraient nous être accordées pour procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ; la rue de l'Église étant la dernière du village à ne pas avoir profiter d'un tel traitement. Ce serait, en outre, l'opportunité de renforcer la canalisation d'eau la plus vétuste de notre réseau, mais, nous sommes pour le moment à la recherche des fonds nécessaires pour ce faire.

Je vous informe, par ailleurs, qu'à l'heure où j'écris, un projet de lotissement de 18 lots sur la zone AUH1 du PLU, rue de l'Église, a été déposé.

L'année dernière, j'évoquais dans ces colonnes le problème de capacité du parking de la Gare de MARCHEZAIS-BROUÉ suite à la mise en place du cadencement des trains de la SNCF. Quelques solutions temporaires et aménagements de circonstance ont été trouvés mais ne sauraient évidemment suffire. La communauté de communes Les Villages du Drouais prend cependant le dossier à cœur et mène actuellement les études obligatoires en compagnie des organismes compétents.

Pour conclure, il me reste à espérer que cette année, qui a malheureusement déjà vu de nombreuses catastrophes et où on nous promet un regain d'austérité, soit malgré tout, une année de bonheur et de santé pour vos familles. C'est le vœu sincère que je formule au nom de tous vos élus.

Le Maire,  
Bernard LETELLIER

## Etat civil

### NAISSANCES :

COLLIAUX - - ROUSSEL Maéna	19 octobre 2009
ROUSSEAU Nolan	24 décembre 2009
LEMARCHAND Anaïs	17 février 2010
FILIFE Augustine	31 mars 2010
RICORDEL Benjamin	29 avril 2010

### DECES :

MAISONS Michel	25 janvier 2010
----------------	-----------------

### NOUVEAUX HABITANTS :

M. et Mme Didier et Céline MEUNIER	<i>1, Allée Cardot</i>
M. et Mme Régis COUTAUDIER et Bérangère THIOUT	<i>9 bis, rue de l'Eglise</i>
M. Laurent NIQUET et Mme Magali MARCHAND	<i>3, rue de la Gare</i>



## PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Depuis le 26 mai 2009, la mise en œuvre du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure et Loir.

Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 18 mairies habilitées du département.

Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile, vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à produire) et vous rendre dans une des 18 mairies habilitées de notre département :

ANET / AUNEAU / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF EN THYMERAI / COURVILLE SUR EURE / DREUX / ILLIERS COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT LE ROI / VOVES / BONNEVAL / BREZOLLES / CLOYES SUR LE LOIR / NOGENT LE ROTROU / VERNOUILLET

Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.



## Informations pratiques

### Déchèteries

Nous avons le plaisir de vous informer que la déchèterie de Boutigny est désormais capable de collecter les DEEE (Déchets Équipements Électriques et Électroniques).

Les DEEE, c'est quoi ?

- Petit et gros électroménager
- jeux ,électronique grand public
- outils
- informatique ,téléphonie ,etc ...

Le gardien est là pour vous renseigner et vous guider sur le site, des emplacements de collecte bien précis étant réservés à ces "déchets".

**Pour les autres déchets, vous pouvez toujours vous rendre à la déchèterie de BÔ, dont les horaires sont les suivants :**

*Du 1er novembre au 29 février*

Le lundi de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

*Du 1er mars au 31 octobre*

Lundi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 14h00 à 18h00

Samedi 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

### Relevé des compteurs d'eau

Ce relevé a lieu une fois par an, marquant le point de départ de l'établissement des factures de consommation d'eau et d'assainissement.

Toutefois, afin d'éviter de mauvaises surprises, nous vous conseillons de vérifier le regard du compteur d'eau régulièrement (au moins une fois par trimestre), afin de détecter une éventuelle fuite, et ce, avant qu'elle ne prenne une trop grande ampleur.

Sachez qu'une fuite d'eau, même légère, peut entraîner une surconsommation de plusieurs centaines de m<sup>3</sup>, et par conséquent, entraîner des factures de quelques milliers d'euros...



La région Centre passera à la télé tout numérique le 19 octobre 2010\*. Pensez donc à adapter votre installation de réception au numérique avant cette date !

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Avant la date d'arrêt de la diffusion analogique dans votre région et son remplacement par la diffusion numérique : estimer la réception numérique de votre domicile, actuelle et après le passage à la télé tout numérique, vérifiez que votre installation est compatible avec une réception numérique, recherchez les canaux des chaînes lors de la mise en service de votre installation

En outre, sachez que pour que tout le monde puisse accéder à la télévision tout numérique, différents types d'aide ont été mis en place:

-des aides financières destinées à couvrir tout ou partie des frais engagés pour adapter ou changer une installation de réception de la télé.

-une assistance technique pour les publics les plus vulnérables aux changements techniques (personnes âgées ou handicapées).

-un centre d'appels pour vous apporter toutes les informations utiles pour passer au tout numérique

Pour toutes vos interrogations :

un site internet : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

un numéro de téléphone : 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

*\*Date d'arrêt de diffusion de Canal + en analogique dans cette région: 24 novembre 2010*

### Tarif de location de la salle communale

#### Location pour 24 heures

- particuliers résidant sur la commune	120 €
- particuliers hors commune *	237 €
Supplément chauffage du 1er octobre jusqu'au 1er avril	30 €

#### Location pour 12 heures

- particuliers résidant sur la commune	84 €
- particuliers hors commune *	170,40 €
Supplément chauffage du 1er octobre jusqu'au 1er avril	21 €

Un chèque de réservation est exigé. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la mairie.

*\* dont 15€ pour le Comité des fêtes, pour la location des tables et chaises*



## Numéros utiles

Maire : 02 37 43 24 33

-

1er adjoint : 06 09 23 23 81

-

2e adjoint : 02 37 43 22 96

Gendarmerie d'Anet  
Centre anti-poison  
Centre des Impôts (Dreux)  
Perception (Anet)

02 37 62 59 90  
01 40 05 48 48  
02 37 38 06 00  
02 37 41 91 19

Electricité (SICAE-ELY)  
Urgence dépannage gaz  
SNCF  
Allo Service Public

01 34 94 68 00  
0810 28 27 26  
08 36 35 35 35  
3939

### NUMEROS D'URGENCE

**POMPIERS 18**

**SAMU 15**

**POLICE SECOURS 17**

APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112

### Zoom sur...

### La démolition du silo

« Il n'était pas sur notre commune mais sur celle de Broué, il faisait malgré tout partie de notre environnement, et était vu de loin ; c'était un point de repère pour les personnes qui cherchaient Marchezais ou Broué/Marolles. Construit dans les années 1950, le temps et la modernisation des silos ont eu raison de lui. Ce silo propriété de la SCAEL, a donc été démonté par des spécialistes surtout pour l'amiante, fin 2009.

Pour les habitués du secteur, au début cela faisait "un vide", mais il faut bien savoir tourner la page ; la gare, qui avait un tout autre style, a bien été rasée il y a quelques années ! » J. Vivien



# Budgets et finances communales

## LES BUDGETS PRIMITIFS 2009 DE LA COMMUNE

Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. Il est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses. Il est divisé en chapitres et articles dans des conditions qui sont déterminées par décret.

La section de fonctionnement regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières (rémunération du personnel, travaux d'entretien, ...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette communale. La section de fonctionnement dispose de ressources définitives et régulières composées pour l'essentiel du produit de la fiscalité locale (impôts et taxes), des dotations reçues de l'État (essentiellement la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF), de subventions reçues d'autres collectivités locales (intercommunalité) et de dons et legs divers.

La section d'investissement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux, ...) et le remboursement de la dette en capital.

Un budget communal est généralement voté en équilibre (quelquefois en excédent prévisionnel) c'est-à-dire que le montant des dépenses doit être égale à celui des recettes. En effet, le budget communal n'a pas pour vocation de générer des bénéfices contrairement à une entreprise ; et quand cela arrive, cet argent est automatiquement reporté sur le budget de l'année suivante. Il arrive également, parfois, qu'une dépense ou une recette attendue ne soit honorée ou perçue que l'année suivante, c'est ce que l'on appelle un Reste à Réaliser (RAR), le Conseil Municipal a donc le devoir d'en tenir compte sur le budget.

Le Conseil Municipal de MARCHEZAIS a voté par chapitre et à l'unanimité les trois budgets communaux (Commune, Service de l'eau, Service d'Assainissement) le 26 mars 2010.

### Les différentes taxes :

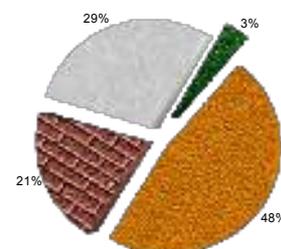
**Taxe sur le foncier bâti :**  
C'est l'impôt payé à la Commune par l'ensemble des propriétaires d'immeubles d'habitation.

**Taxe sur le foncier non bâti :**  
C'est l'impôt payé par l'ensemble des propriétaires de terrains non construits (terres agricoles, terrains nus, bois, ...).

**Taxe d'habitation :**  
C'est l'impôt payé par l'ensemble des occupants des immeubles d'habitation (foyers), qu'ils soient les propriétaires ou les locataires des lieux.

BUDGET COMMUNAL			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
CHAP. D 011 Charges à caractère général	30 232 €	CHAP. R 002 Résultat de fonctionnement reporté	1 381 €
CHAP. D 012 Charges de personnel et frais assimilés	37 885 €	CHAP. R 70 Produits des services, du domaine	1 300 €
CHAP. D 023 Virement à la section d'investissement	17 445 €	CHAP. R 73 Impôts et taxes	138 037 €
CHAP. D 65 Autres charges de gestion courante	91 004 €	CHAP. R 74 Dotations, subventions et participations	41 304 €
CHAP. D 66 Charges financières	3 991 €	CHAP. R 75 Autres produits de gestion courante	9 500 €
CHAP. D 67 Charges exceptionnelles	10 970 €	CHAP. R 76 Produits financiers	5 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>191 527 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>191 527 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
CHAP. D 001 Solde exécution investissement reporté	6 321 €	CHAP. R 021 Virement de la section de fonctionnement	17 445 €
CHAP. D 16 Emprunts et dettes assimilées	19 480 €	CHAP. R 10 Dotations, fonds divers et réserves	15 420 €
CHAP. D 20 Immobilisations incorporelles	2 000 €	Reste à réaliser au CHAP. R 13 Subventions d'investis.	2 073 €
CHAP. D 21 Immobilisations corporelles	3 700 €		
Reste à réaliser au CHAP. D 21	3 437 €		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>34 938 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>34 938 €</b>



■	Taxe d'habitation (taux : 11.37%)
■	Taxe Foncière (bâti) (taux : 13.55%)
■	Taxe Foncière (non bâti) (taux : 24.13%)
■	Taux relais Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) (taux : 8.72%)

Le budget primitif reste une prévision, on ne peut juger de sa pertinence qu'une fois l'exercice (l'année pour laquelle il a été voté) terminé. Le Conseil Municipal doit alors présenter pour contrôle un Compte Administratif qui retrace toutes les opérations financières effectivement réalisées durant l'exercice.

# Budgets et finances communales (suite)

## BUDGETS SERVICE DE L'EAU



- Vente de produits fabriqués, prestations de service
- Résultat de fonctionnement reporté
- Autres charges de gestion courante
- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Virement à la section d'investissement
- Charges financières
- Charges à caractère général
- +

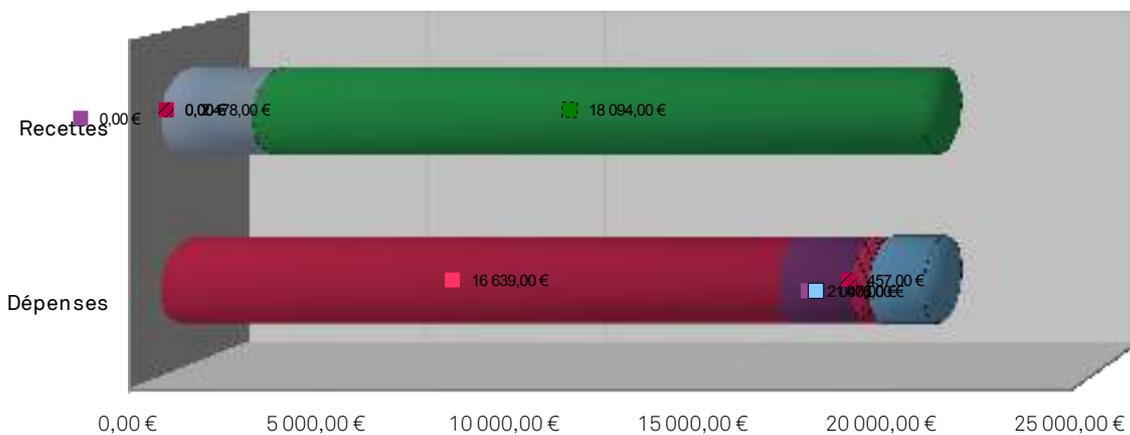


- Dotations, fonds divers et réserves
- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Virement de la section d'investissement
- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilées
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

## BUDGET ASSAINISSEMENT



- Produits exceptionnels
- Fonctionnement reporté
- Subventions d'exploitation
- Ventes de produits fabriqués, prestations de service
- Charges financières
- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Charges à caractère général



- Opé. d'ordre de transferts entre sections
- Solde d'investissement reporté
- Reste à réaliser au CHAP. D23
- Immobilisations en cours et RAR
- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilées



## En couverture...

## Une salle en péril

Construite au XIX<sup>ème</sup> siècle, la Salle du jeu de Paume, située dans l'Allée des Tilleuls constitue un des rares patrimoines de notre commune, aujourd'hui menacé.

Tour à tour salle de billard, salle des fêtes, la salle accueillait encore, il y a peu, les jeunes du village qui y dansaient.

Malheureusement, les murs de l'édifice s'écartant de plus en plus dangereusement, la salle a été interdite d'accès pour des raisons de sécurité.

Le Conseil Municipal a donc formulé une demande de subvention auprès du SIPAD (Syndicat Intercommunal du Pays Drouais) afin que des travaux de préservation soient entrepris.

Un chaînage a toutefois d'ores et déjà été effectué pour que la situation n'empire pas.



## Travaux réalisés



Malgré un budget d'investissement relativement limité, la Commune, avec l'aide du Conseil Général d'Eure et Loir, a fait réaliser des travaux, comme ici, ruelle Potier, où a été effectuée une réfection de la chaussée.



Pour agrémenter quelque peu la place de la Mairie, plusieurs arbustes ont été plantés sur le triangle de verdure entre la Mairie et la Salle des Fêtes. Les végétaux se sont bien adaptés et devraient rapidement former un petit bosquet fleuri.

## Eau potable

L'année 2009/2010 a été marquée par l'avancée des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable, ce qui permettra aux communes les plus pauvres en eau -ou en qualité d'eau- de bénéficier du forage du Poteau des Vallots (en forêt de Dreux), exploité par le SICA, et aussi de disposer d'une eau d'excellente qualité.

Cette année, le grand chantier d'interconnexion, qui se déroule sur plusieurs années et en différentes tranches, a connu deux épisodes particuliers.

Tout d'abord, les difficultés d'acheminement de conduites vers Germainville à raison du franchissement sous les voies SNCF. Un enfouissement de trois mètres sous les voies paraissait largement suffisant, mais la SNCF n'a consenti au passage des canalisations qu'à une profondeur de onze mètres. Un accord a été enfin trouvé de sorte que le chantier peut se poursuivre ainsi l'eau potable arrivera-t-elle prochainement vers Germainville et Mézières.

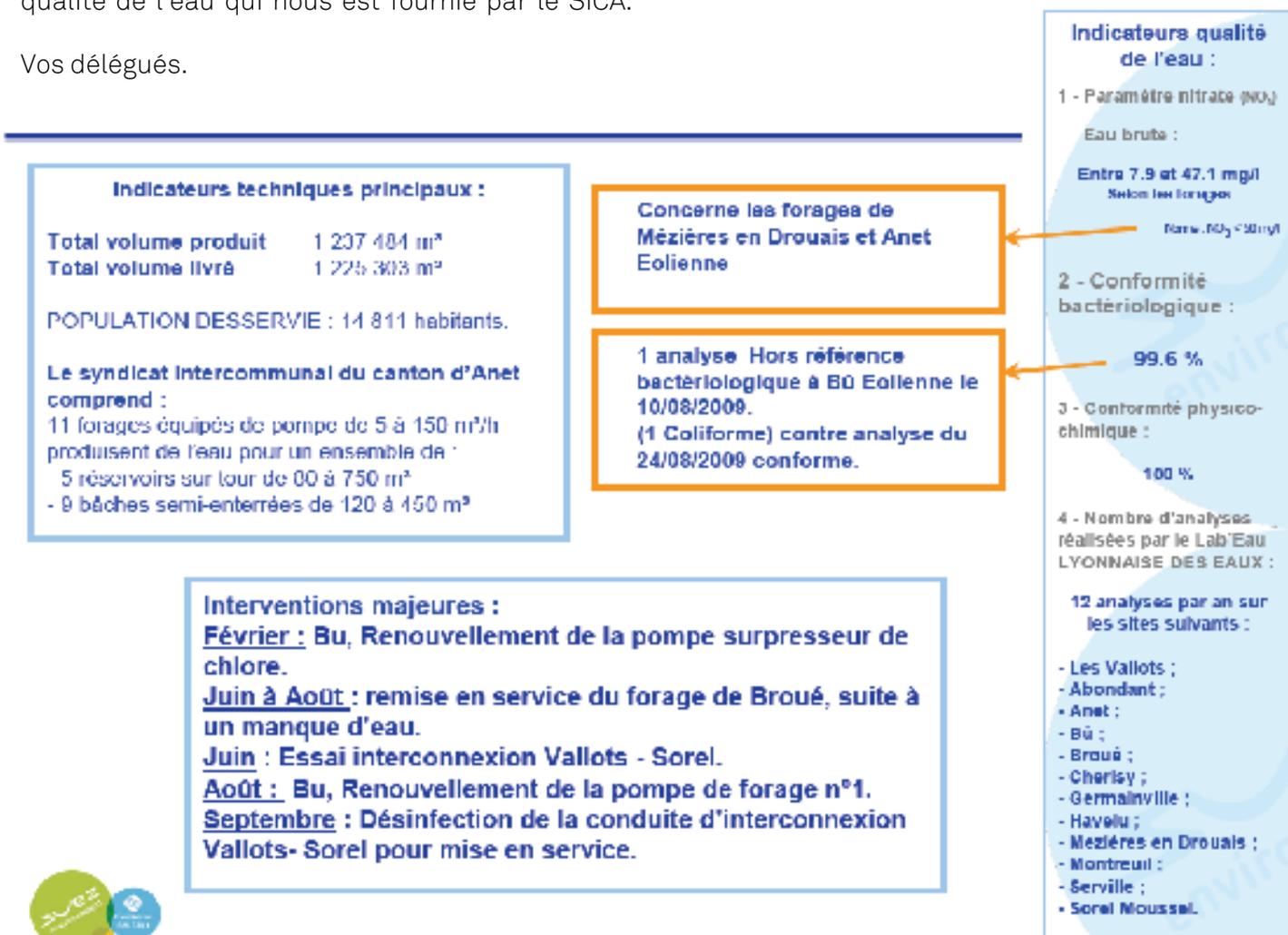
Ensuite, une adduction suppose une mise en pression de sorte qu'il convenait d'édifier un nouveau château d'eau à Brissard pour renforcer l'alimentation vers Marchezais, Havelu, Broué et les autres nouvelles communes desservies.

Les délégués de Marchezais ont activement participé aux études et choix architecturaux du futur château d'eau qui sera construit cette année.

La fin de l'interconnexion est prévue pour être opérationnelle début 2012.

Pour le reste, les tableaux présentés ci-après reflètent les analyses effectuées et qui démontrent la qualité de l'eau qui nous est fournie par le SICA.

Vos délégués.



# La communauté de communes



## BILAN D'ACTIVITES 2009 & PERSPECTIVES 2010

L'année 2009 s'achève sur de beaux succès. Le parc d'activités Actipôle 12 a pris place dans le paysage drouais, et les 4 premières entreprises ouvriront leur porte en 2010. Le service enfance jeunesse connaît une fréquentation sans précédent, le budget communautaire demeure parfaitement maîtrisé, si bien qu'à service égal aucune augmentation de la fiscalité n'est à envisager en 2010. Les ventes immobilières réalisées en 2009 devraient dégager un excédent qui permettrait de prévoir en 2010 de nouveaux investissements, dans le domaine des services aux habitants du territoire communautaire.

### Développement économique :

**Sur le site "Les Forts" à Chérisy**, malgré le contexte de crise économique, deux ventes ont été enregistrées pour une surface totale de 2 600 m<sup>2</sup> environ. Les permis de construire sont à l'instruction et font l'objet d'une mission de conseil afin d'en valider la pertinence environnementale. Il s'agit de l'entreprise Karkour carrosserie et dépannage et de la blanchisserie Pigoreau, pour un total de 11 emplois au démarrage.

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de viabilisation débutés en septembre 2008, soit une surface de 4,94 ha, a été livrée, conformément aux prévisions. Rappelons que la surface totale du Parc d'activités est de 11,34 ha.

Les Forts en travaux sur la RD 147

La seconde tranche est en cours de nivellement, afin de permettre la desserte des parcelles par l'ancienne RN12. Cette opération qui a bénéficié des financements de l'Etat, et de ceux de la Région Centre et du Conseil Général dans le cadre des contrats du Pays Drouais, est actuellement couverte par un emprunt relais de 159 120 €, jusqu'à la vente des terrains.

### Sur le site "Les Merisiers" à Germainville,

La Communauté de Communes s'est concentrée en 2009, sur le phasage et la coordination de 6 chantiers sous maîtrises d'ouvrages différentes : les interconnexions des réseaux avec l'eau potable entre Serville et Germainville, le gaz et les fourreaux de fibres optiques entre Chérisy et Germainville, l'électricité entre Bû et Germainville via Serville, mais également la construction de l'échangeur routier, et celle de l'entrepôt Segurel, enfin la viabilisation du Parc d'activités économique proprement dit. La Communauté de Communes a en particulier résolu la difficile question des accès chantiers pendant la construction de l'échangeur, en relation avec tous les maîtres d'ouvrages et les communes concernées. Le travail accompli en commun, a permis de créer en quelques mois, les conditions techniques d'accueil du 3<sup>ème</sup> pôle économique du bassin d'emploi drouais, Actipôle 12.

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de viabilisation débutée en juillet 2009 est en majeure partie réceptionnée. La voirie sera mise en service, à la fin du chantier de construction de l'entrepôt Segurel, c'est-à-dire dans le milieu de l'année 2010. Ce sont ainsi 200 emplois qui vont arriver sur le site.

La vente des 12.2 ha pour la construction de l'entrepôt SEGUREL a permis de financer les travaux et de rembourser l'emprunt relais. La Communauté de Communes a ainsi restauré sa pleine capacité d'investissement sur cette opération.

Dans le même temps l'échangeur routier a commencé sa construction. Elle devrait être opérationnel à l'automne 2010. L'échangeur desservira alors l'entreprise SEGUREL qui ouvrira ses portes.

L'appel d'offre relatif au choix d'un aménageur privé s'est révélé infructueux du fait de la crise économique. La Communauté de Communes va donc reprendre en 2010, les négociations foncières sur le site. Il s'agira de constituer des îlots viabilisés, destinés à la vente. La Communauté de Communes membre du Syndicat Mixte d'Aménagement Foncier d'Eure et Loir (SMAFEL) poursuit par ailleurs sa politique de mise en réserves foncières d'échange,

afin de pouvoir les proposer aux agriculteurs présents sur les espaces classés en zones à urbaniser.



### L'arrivée de l'enseigne Lhermite-Loisirs à Chérisy

L'enseigne Lhermite-Loisirs a acquis le bâtiment relais et le terrain attenant d'une superficie d'environ 1 ha, situé en bordure de la RN12, à l'entrée de Chérisy en venant de Paris. Du fait de la crise économique le chantier a pris du retard, toutefois l'enseigne spécialisée dans la motoculture et concessionnaire de grandes marques, devrait ouvrir ses portes à l'automne 2010.

### Le parc éolien à Germainville toujours au tribunal

Le permis de construire accordé fin 2007 pour 12 éoliennes de 2 MW chacune, qui a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, de la part d'une association de riverains, de Germainville est toujours en instance de jugement. Pourtant, l'instruction est terminée depuis l'automne 2009.

### Éducation loisirs sports et culture

#### Les centres de loisirs : un service reconnu

Le service concerne 64 % des enfants de 3 à 11 ans du territoire (899 enfants inscrits sur 1 395 scolarisés). Au mois de septembre 2009, après 3 ans d'existence, nous avons pu constater une augmentation d'inscrits de 8 % et + 112 enfants par rapport à l'année 2008. Ils fréquentent l'un des 6 centres de loisirs. La fréquentation moyenne journalière s'établit selon les périodes, à 175 enfants par jour en période scolaire, 115 enfants les mercredis, 85 enfants pendant les vacances. Ces moyennes sont stables par rapport à 2008.

Le projet éducatif, adopté en Conseil Communautaire, met en valeur la participation et l'écoute des enfants au quotidien. Il se décline pour chaque centre en projets pédagogiques adaptés à l'environnement du centre et en projets d'animation élaborés par les équipes d'encadrement. Le planning d'activités, disponible sur Internet, est l'illustration de cette volonté de qualité au service des enfants. Les thèmes d'animation proposés aux enfants sont différents à chaque période et se veulent adaptés à chaque tranche d'âge.

Ces thèmes ont été par exemple en 2009 :

- Les 5 sens
- Le patrimoine inter communal et l'éducation à l'environnement
- Le micro cosmos
- Les odeurs et les saveurs
- Les contes de Noël
- Les couleurs et les formes
- Objectif Bio

La Commission Enfance a un suivi rigoureux grâce à des tableaux de bord du planning du personnel en le corrélant avec la fréquentation par tranche d'âge et par période.

La gestion financière analytique centre par centre permet de maîtriser l'évolution des coûts et d'ajuster au plus près la tarification auprès des familles.

Une enquête de satisfaction a été proposée aux familles. Elle a permis de mesurer l'impact qualitatif du service et d'en définir les évolutions.

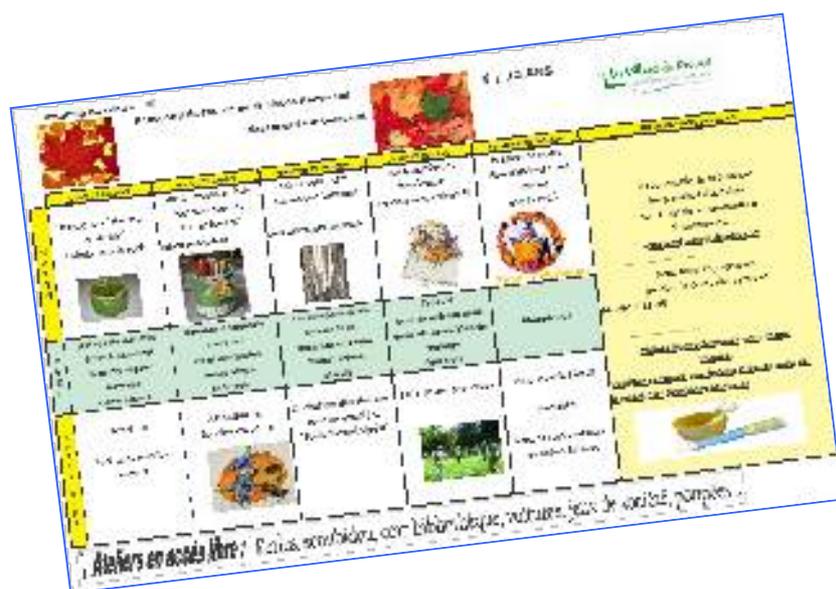
**Le coût du service et son financement :** Pour l'année 2009, le budget global réalisé Enfance est de 684 205 € en dépenses et 284 939 € en recettes, soit une charge nette de 399 266 € pour la Communauté de Communes. Il se répartit comme suit :

#### Dépenses :

Alimentation	6.0 %
Frais pédagogiques	3.0 %
Conventions utilisation de locaux	13.0 %
Personnel	78.0 %
TOTAL	100.0 %

#### Recettes :

Assurances	3.0 %
Mises à disposition	0.3 %
CAF	15.0 %
Familles	23.3 %
Communauté de Communes	58.4 %
TOTAL	100.0 %



## La communauté de communes



### Nos autres actions

#### Télécommunications numériques haut débit

Sur la partie sud du territoire communautaire, 5 communes Ecluzelles, Ouerre, Mézières en Drouais, La Chapelle Forainvilliers et Germainville, regroupant 815 lignes d'abonnés, connaissent un débit de données inférieur à 2 Mb/s en réception. La Communauté de Communes dont c'est la compétence, a décidé de prendre en charge le déploiement d'une boucle locale radio, afin de porter le débit au-delà de 2 Mb/s en réception et en émission. Le marché d'études a été confié à l'établissement public REG.I.E.S. de Chartres. Les installations qui consisteront en antennes de faible puissance seront opérationnelles à la fin de l'année 2010.

#### Gare de Marchezais Broué

Le parc de stationnement actuel déjà agrandi par la Communauté de Communes en 2004, ne suffit plus.

La Communauté de Communes, en partenariat avec le Conseil Régional va établir début 2010 un diagnostic précis sur les modalités d'accès alternatives à la voiture particulière, et quantifier le besoin de places de stationnement.

Le tout débouchera avant la fin 2010 sur la programmation de travaux et le cas échéant sur la mise en place de services de rabattement vers la gare.



#### Service public d'assainissement non collectif

La législation fixe la date butoir sur le contrôle obligatoire des installations d'assainissement à 2012. La Communauté de Communes prévoit d'établir le diagnostic des installations privées existantes en 2010.

#### Le Plan d'eau de Mézières Ecluzelles

La requalification environnementale du plan d'eau se poursuit dans le cadre d'un plan pluriannuel. Suite à l'étude menée en 2009 sur l'avenir du plan d'eau, la Communauté de Communes Les villages du Douais et la Communauté d'Agglomération du Drouais qui en assurent la gestion, sein d'un syndicat mixte, le SIPEME, vont, élaborer ensembles la programmation de nouveaux investissements. L'objectif est de valoriser le potentiel de cet espace et de donner au plan d'eau sa pleine dimension sportive, culturelle et écologique.

La participation financière demeure fixée à 2,33 €/habitant.

#### Le Contrat Départemental de Développement Intercommunal et les appels à projet du Contrat Etat Région Rouvres

Le Contrat Départemental de Développement Intercommunal arrive à mi parcours, un nouveau Contrat Régional de Pays est lancé, la Communauté de Communes va redéfinir ses priorités d'investissement. Il s'agira lors du débat d'orientation budgétaire 2010 à venir, de fixer des échéances précises sur la réalisation des équipements inscrits : le service à la petite enfance avec un relais d'assistantes maternelles et des structures d'accueil pour les enfants de 0 à 3ans, et le service à la jeunesse pour les 12 à 20 ans.

Rouvres

*N'oubliez pas de venir prendre des nouvelles sur votre site Internet (89 visites par jour en 2009)*

[www.lesvillagesdudrouais.com](http://www.lesvillagesdudrouais.com)

Directeur de la publication : Michel Lethuillier

Rédacteur en chef : Cécile Lamy

Crédit photos tous droits réservés

Abondant / Borchères sur Vesgre / Broué / Bû / La Chapelle Forainvilliers / Chérisy / Ecluzelles / Germainville / Marchezais / Mézières en Drouais / Montreuil / Ouerre / Rouvres / Saint Ouen Marchefroy / Serville

## Les écoles de notre regroupement (SIVOM)



*Maintenant que nous en avons pris l'habitude, je reviens vous donner des nouvelles des écoles du Regroupement Pédagogique du SIVOM de la Plaine du Drouais Est...*

### **Cette année 2009 a apporté son lot de changements comme tous les ans dorénavant !**

A l'école de Broué, l'équipe d'enseignants a été renouvelée à 60% par de jeunes professeurs des écoles. Mesdames HERRY, CABRERA, DEMASY, FOURRE, GRANDMONTAGNE et CHARTIER ont pris leur fonction dans ces locaux. Seuls Mr HECK et Mlle PETIT sont restés. Quelques aménagements des emplois du temps de nos agents ont été effectués.

Une table et 8 chaises ont été achetées pour le restaurant afin d'optimiser le service des repas.

Effectifs des enfants inscrits dans notre Regroupement cette année scolaire 2009/2010  
68 à Germainville, 120 à Broué et 52 à Serville, soit un total de 240 enfants.

La répartition par niveau s'établit ainsi :

37 PS / 22 MS / 31 GS / 29 CP / 31 CE1 / 29 CE2 / 23 CM1 et 38 CM2.

A la rentrée de septembre 2010, les effectifs seront en baisse et passeront de 240 à 226.

A la rentrée de septembre, le service de l'étude surveillée a subi une forte baisse de fréquentation, les inscriptions sont passées de 25 en moyenne l'an passé à 10 pour les mois de septembre à novembre. Considérant que ce service intéresse moins de 4% des effectifs, le SIVOM a décidé de le supprimer à la fin du mois de novembre. Les familles ont été prévenues.

Les cours de soutien mis en place depuis l'an passé se poursuivent sur les trois sites comme précédemment :

le midi dans les écoles de Germainville et Broué et le mardi et vendredi soir après la classe pour l'école de Serville, charge aux parents de revenir chercher leurs enfants.

**Souhaitons 'Bonne Réussite' à ces élèves qui ont besoin d'un petit coup de pouce'!**

La convention de transport scolaire avec les Autocars 'Bon Voyage' étant arrivée à expiration cette année, le SIVOM a procédé au lancement d'un appel d'offres qui a retenu la Société d'autocars 'Inter Voyages' d'ABONDANT.

Les obligations du Département pour la conformité des véhicules notamment équipés de ceinture de sécurité ont majoré les tarifs de plus de 20%.

Les circuits et horaires sont demeurés inchangés.

Un exercice de sécurité a été effectué dans les autocars courant octobre

avec vidéo, remise de documents et exercices pratiques d'évacuation

Les travaux de construction de l'échangeur entre Serville et Germainville sont

en cours, les circuits seront sûrement modifiés lorsque les travaux seront

achevés. Les temps de trajet devraient diminuer.



### **Le SIVOM a investi en 2009...**

Les locaux vacants situés dans la cour de la mairie appartenant au SIVOM qui avaient servis à l'accueil périscolaire pendant un an en 2006 ont été restaurés. Les menuiseries ont été remplacées en PVC, l'électricité et la peinture ont été entièrement refaits pour un coût de 28.702,05€ TTC financés à 60% par le Département et l'Etat.

Ces travaux exécutés cette année correspondaient à l'engagement pris par le SIVOM envers l'Etat de réaliser en 2009 des investissements d'un montant supérieur d'un euro à la moyenne des travaux réalisés les trois années précédentes. Cet engagement permet désormais au SIVOM de récupérer le Fonds de Compensation de la TVA l'année suivant les investissements et non plus deux ans après comme précédemment.

Les enseignants ayant proposé un projet de chorale, ces locaux sont mis à leur disposition pour les répétitions.

Des aménagements ont été réalisés pendant les dernières vacances d'été : des panneaux ont été posés dans le bas du préau à Broué, les bordures des allées de la cour de Germainville ont été remplacées par des 'boudins' en plastique de couleur.

**Gageons que ces équipements restent en bon état le plus longtemps possible!**

## Les écoles de notre regroupement (SIVOM)



Les communes aussi ont investi ...

**GERMAINVILLE** a réalisé d'importants travaux aux abords de l'école en construisant un parking et un abri bus. Désormais, les transports se déroulent en toute sécurité !!!

Le Gaz de ville étant arrivé à GERMAINVILLE depuis septembre, la chaudière commune à l'école et la mairie a été remplacée. Le SIVOM a remboursé à la commune 80% du montant HT déduit de la subvention Gédia et du Fonds de Péréquation.

**SERVILLE** a remplacé la clôture de son plateau sportif qui sert de cour de récréation aux enfants de l'école.

**BROUE** a réalisé des aménagements de sécurité : ralentisseurs, terre plein central à Marolles



## le Centre de Loisirs en Accueil Périscolaire de Broué



*...de la compétence de la Communauté de Communes 'Les Villages du Drouais'*

je vous le rappelle, est ouvert dès 7h le matin et jusqu'à 19h.

La première inscription est reçue au secrétariat du SIVOM en mairie de Serville (tél :02.37.43.29.41) de façon à coordonner le service avec les ramassages scolaires, ensuite le CLSH prend en charge le dossier.



**Les enfants sont ravis chaque dernier vendredi soir du mois car une petite fête est organisée avec les enfants, pour célébrer les anniversaires !!!**

Le mercredi et les vacances, les enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs de BU ou CHERISY selon leur convenance. Les plannings des activités sont consultables sur le site de la CCLVD

[www.lesvillagesdudrouais.com](http://www.lesvillagesdudrouais.com) (cliquer sur 'entrée' sélectionner 'vie dans nos villages' puis 'service à la famille'). Profitez de cette visite sur le site pour y naviguer et retrouver une foule d'informations très utiles ! Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à appeler la secrétaire du SIVOM au 02.37.43.29.41 (à Serville)

Quelques vues des locaux restaurés cette année à Broué...



(document réalisé par la Secrétaire du SIVOM Mireille EL HAIBI)

# Développement durable

# Les éco-labels

On les trouve sur les produits de consommation courante, mais savez-vous vraiment à quoi correspondent les éco-labels? Petit décryptage pour bien connaître tous ces logos (plus ou moins) écologiques...

SYMBOLE	DEFINITION
	<p>Les labels français de certification des produits de nature agricole et alimentaire.</p> <p>Label agricole biologique. Traçabilité contrôlée par le Ministère de l'Agriculture garantissant que le produit est composé d'au moins 95,5% d'ingrédients issus de ce mode de production.</p> <p>Marque dédicatée par l'association du même nom pour l'agriculture biologique, à l'exclusif des produits.</p>
	<p>Représente l'énergie consommée dans la grande distribution.</p>
	<p>Double étiquette sur les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre après un diagnostic de performance énergétique (DPE).</p>
	<p>Produits électriques à haut rendement énergétique, autorisés par le gouvernement américain et le Canada.</p>
	<p>Labels associés aux bois certifiés durablement, respectant les populations, l'environnement ou les ressources naturelles.</p>
	<p>Marque dédicatée pour des associations de commerce de produits artisanaux et gastronomiques.</p>
	<p>Label France Verte. C'est à l'initiative de l'Association française des fabricants de Fabrics de l'Europe, l'Association des Fabricants de Textiles de l'Europe, l'Association des Fabricants de Textiles de l'Europe, l'Association des Fabricants de Textiles de l'Europe.</p>

SYMBOLE	DEFINITION
	<p>Label vert pour les produits ménagers (savon, lessive, etc.) qui sont plus respectueux de l'environnement que les produits classiques.</p>
	<p>Certains produits sont en présence d'un chimique ou d'un produit dangereux pour l'environnement.</p>
	<p>Logo indiquant que le produit est recyclé ou peut être recyclé.</p>
	<p>Produit recyclé en partie ou entièrement.</p>
	<p>Produit recyclé en partie ou entièrement.</p>
	<p>Produit recyclé en partie ou entièrement.</p>
	<p>Produit recyclé en partie ou entièrement.</p>
	<p>Produit recyclé en partie ou entièrement.</p>
	<p>Label Green Dot - engagement pour la sauvegarde de l'environnement.</p>
	<p>Label Green Dot - engagement pour la sauvegarde de l'environnement.</p>

Pour en savoir plus, vous pouvez vous connecter sur : <http://www.ademe.fr/eco-label/> qui propose un quizz ludique sur les écolabels; mais également <http://www.ecolabels.fr/fr/> et bien entendu le site du Ministère de l'écologie et du développement durable : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Document issu du travail réalisé par Anne Leliard de la DDT de l'Orne



## Focus



La réglementation définit le contenu de l'étiquette et modifie : les informations à mentionner sur l'étiquette qui vont changer.

Pour à petit, les étiquettes que vous connaissez vont être remplacées : au fil des prochains mois, des prochaines années, vous allez voir apparaître de nouvelles étiquettes sur les produits chimiques que vous utilisez.

Avec la nouvelle réglementation, les symboles et les indications de danger que vous êtes habitués de décoder vont être remplacés par des pictogrammes de danger :

### Symboles et indications de danger actuels



### Étiquettes de produits chimiques



Certains de ces pictogrammes ressemblent aux symboles que vous avez déjà l'habitude de voir. Attention : ils ne représentent pas forcément les mêmes dangers et ne sont pas systématiquement associés aux mêmes produits chimiques.

### Nouveaux pictogrammes de danger



## Pictogrammes

Internet : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

De nouveaux mots (proposés membres d'association) vont apparaître : « DANGER » ou « ATTENTION ».

Le mot « DANGER » sera associé aux produits chimiques les plus dangereux.

De nouvelles phrases types vont remplacer celles que vous avez l'habitude de lire. Certaines d'entre elles notamment les mentions de danger, continueront de vous renseigner sur les dangers. D'autres phrases (essentiellement le conseil de prudence) indiqueront toujours comment bien stocker, manipuler, éliminer les produits chimiques, que faire en cas de fuite ou d'accident.

### Exemples de mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Exemples de conseils de prudence

Ne pas respirer les vapeurs.  
En cas de contact avec la peau (ou les cheveux), enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.  
Garder sous clé.

INRS, 2010 - Outils Étiquetage Chimique - 2010 - 2010

## Journée d'appel et de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71)  
email : [csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr).





## Le conciliateur de justice

Auxiliaire de justice, le conciliateur intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

- Son rôle:

Le conciliateur de justice est un collaborateur occasionnel de la Justice, bénévole. Il prête serment devant le Premier Président de la Cour d'appel avant d'exercer ses fonctions avec exactitude et probité. Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret: impartial et discret, les constatations et les informations qu'il recueille ne peuvent être divulguées.

Le conciliateur de justice est chargé de rechercher, le cas échéant de constater sur place, une solution amiable et équitable à certains litiges civils (entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation ...).

Il n'a pas les pouvoirs d'un juge ou d'un tribunal, de sorte que si l'une des deux parties en conflit refuse la conciliation ou l'exécution d'un accord intervenu à l'issue d'une conciliation, il n'a aucun pouvoir pour l'y contraindre.

Il ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants, etc ...), le droit du travail et les conflits d'ordre syndical ou les litiges avec l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale).

- Les modalités d'exercice de sa mission:

Pour concilier les personnes, il proposera une, parfois plusieurs réunions, pour écouter les arguments des parties (à la mairie ou au tribunal d'instance, à la maison de Justice et du Droit etc ... ) et rechercher avec elles une solution de compromis respectant les intérêts de chacun. Il pourra se rendre sur les lieux du désaccord. Dans des circonstances précises, il peut également entendre des tiers. La réunion de conciliation n'est pas publique.

Le conciliateur de justice peut être saisi directement :

- par les personnes en conflit (plus de 90 % des cas), sans forme et sans l'assistance d'un avocat. Il suffit alors d'écrire, de téléphoner ou de prendre rendez-vous avec son secrétariat.

- par le juge d'instance ou de proximité dans le cadre d'une délégation de conciliation. En ce cas, le conciliateur de Justice peut lui rendre compte.

Dans les deux cas, les parties peuvent se faire accompagner d'une personne de leur choix.

Lorsqu'un accord est intervenu, même partiellement, le conciliateur rédige un constat d'accord. Chacune des parties reçoit un exemplaire du document. Un huissier de justice peut obliger l'une ou l'autre partie à respecter cet accord, à la condition que celui-ci soit revêtu de la formule exécutoire. Celle-ci est apposée par le Tribunal d'instance du ressort, après que le constat a été transmis par le conciliateur et que demande lui en a été faite.

- Où s'adresser pour trouver un conciliateur de justice:

Les conciliateurs de justice dépendant du Tribunal d'instance de DREUX ont en charge les cantons d'ANET, de BREZOLLES, de CHATEAUNEUF EN THYMERAI, de DREUX EST, de DREUX OUEST, de LA FERTE VIDAME, de NOGENT-LE-ROI et de SENONCHES.

Ils sont au nombre de 3 :

- Madame Nicole CONTREL (permanence le mardi matin)
- Monsieur Daniel BROCHARD (permanence le mercredi matin)
- Monsieur Joël PROD'HOMME (permanence le mercredi matin).

Ils reçoivent uniquement sur rendez-vous à

la MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT de DREUX, 1, Place Paul Doumer, 28100 DREUX,  
téléphone secrétariat: 02137 38 84 21 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

*(une liste de délégués est disponible en Mairie pour soutenir un salarié lors d'un conflit avec son employeur - l'employeur a d'ailleurs l'obligation de fournir cette liste préalablement en cas de licenciement)*

L'alcool est la 1<sup>re</sup> infraction mortelle sur les routes en France, devant la vitesse.

En 2008, 1 200 personnes ont été tuées et 8 324 personnes ont été blessées dans des accidents avec abus d'alcool. Plus d'un quart des décès consécutifs aux accidents de la route pourrait être évité si tous les conducteurs respectaient strictement la limitation légale de l'alcoolémie au volant :

0,50 gramme d'alcool par litre de sang, soit 0,25 milligramme d'alcool par litre d'air expiré.

## ALCOOL ET CONDUITE, SOYEZ CONSCIENT RESTEZ VIGILANT DU RISQUE

Pour éviter les drames de la route, il est indispensable de respecter le taux maximum légal d'alcool au volant : 0,50 g d'alcool par litre de sang, ou 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré.

- Il y a autant d'alcool dans un verre de bière ou de vin que dans un verre de whisky-soda, soit l'équivalent de 10 g d'alcool. Ces quantités correspondent aux doses servies dans un bar.



- Chaque verre consommé fait en moyenne monter le taux d'alcool de 0,25 g/l de sang.
- L'évolution du taux d'alcool varie selon le sexe, l'âge et la corpulence de l'individu. De plus, à consommation identique, certains paramètres (l'état de santé, le degré de fatigue, une alimentation déséquilibrée, le tabagisme ou le stress) contribuent à faire augmenter l'alcoolémie.
- Un individu en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15 g d'alcool par litre de sang en une heure. Il n'existe aucune « recette » pour éliminer l'alcool plus rapidement.
- Certains médicaments sont incompatibles avec la consommation d'alcool. Lisez attentivement la notice.

En savoir plus ?

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

Délégation à la sécurité et à la circulation routières

Place des Degrés – Tour Pascal B – 92055 LA Défense Cede x

Conduire sous l'emprise d'alcool met en péril sa propre sécurité et celle des autres usagers. Les premières perturbations sont constatées dès le premier verre. À partir de 0,50 g/litre de sang, les risques sont réels :

- le champ visuel est rétréci ;
- la perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée ;
- la sensibilité à l'éblouissement est plus importante ;
- la vigilance et la résistance à la fatigue diminuent ;
- la coordination des mouvements est perturbée ;
- l'effet désinhibant de l'alcool amène le conducteur à sous-évaluer les risques et à surestimer ses capacités.

## PRÉVOYEZ VOTRE RETOUR

Il est facile de s'organiser pour qu'une soirée ou un repas ne se termine pas tragiquement.

Si vous avez consommé de l'alcool et que vous êtes au-dessus de la limite légale d'alcoolémie, plusieurs solutions existent :

- solliciter des amis qui n'ont pas bu pour vous accompagner ;
- utiliser les transports en commun ou appeler un taxi ;
- attendre sur place que votre alcoolémie diminue et la tester avec un éthylotest avant de repartir.

La solution la plus simple est de ne pas consommer d'alcool ou de désigner un conducteur qui restera sobrié.

LE TAUX  
D'ALCOOL  
MAXIMAL  
EST ATTEINT  
1 HEURE  
APRÈS UNE  
ABSORPTION  
À JEUN, 1/2  
HEURE APRÈS  
UNE ABSORPTION  
AU COURS  
D'UN REPAS.



NE LAISSEZ  
PAS UN AMI  
QUI A BU  
REPRENDRE  
LE VOLANT.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES





L'hôpital de Houdan est un hôpital local comprenant un centre de santé (urgences de proximité, consultations généralistes et spécialistes, plateau d'imagerie médicale), un centre périnatal de proximité (voir ci-contre), une coordination gérontologique et une coordination handicap locale, un espace d'information santé pour les jeunes de 11 à 25 ans,...

CENTRE DE SOINS DE PREMIERE INTENTION			
De 9h 00 à 20 h 00 du lundi au vendredi, le samedi jusqu'à 15 h 30			
MÉDECINE GÉNÉRALE			
Sans rendez-vous			
LUNDI	Dr DESPRES → 090001000 Dr SALAMA → 090002000	JEUDI	Dr ROUILLET → 090001000 Dr DESPRES → 090002000
MARDI	Dr BARIET → 090001000 Dr NICOLAS → 090002000 (soin les malades) 13h30-16h (2 malades par mois) Dr SALAMA → 090002000	VENDREDI	Dr DESPRES → 090001000 Dr NICOLAS → 090002000 Dr SALAMA → 090002000
MERCREDI	Dr SALAMA → 090002000 Dr NICOLAS → 090002000	SAMEDI	Un médecin → 090001000

Vous trouverez page suivante les horaires de consultation pour chaque spécialité

## CENTRE PERINATAL DE PROXIMITE A L'HOPITAL LOCAL DE HOUDAN

-  Lucienne DUBOIS, Sage-Femme
-  Docteur TRIBALAT Sylvain,  
Gynécologue Obstétricien - CH Houdan
-  Docteur Bruno THIS, Radiologue
-  Laure DESJOURS, Psychologue
-  Emile ROBIN, Diététicienne
-  Eve DE WAHBIANT & Fella NASRI,  
Rééducation du pédiatre
-  Patricia GIRAULT  
& Marie-Françoise BOULFRAY  
Secrétaires

### • Consultations et suivis de grossesse

Entretien du 4e mois les lundis et jeudis de 9h00 à 14h00  
Tél.: 01 30 46 18 01

### • Échographies obstétricales

Les mardis sur rendez-vous  
Tél.: 01 30 46 18 23

### • Préparation à la maternité

8 séances les mardis de 13h30 à 16h30  
(un samedi matin sur les 8 séances avec les pères)  
Tél.: 01 30 46 18 01

### • Groupes de parole

Pour le soutien après l'accouchement  
Le 1er mardi du mois de 9h30 à 12h00  
Tél.: 01 30 46 18 01

### • Rééducation du périnée

Les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00  
Tél.: 01 30 46 18 01



## Santé



Pour les consultations suivantes, veuillez prendre rendez-vous au 01.30.46.18.18 (sauf information particulière)  
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

MEDICINE GENERALE	Dr BABILLÉ Henry Lundi → 9h00/12h00 Samedi → 9h00/12h00	ANESTHESISTE	Dr BOUGNET Justine Lundi → 14h00/17h00
CONSULTATION D'OPTICHIEN ET MEDICINE GENERALE	Dr BAZIN Michel Lundi → 17h00/18h30 Mardi → 09h00/11h30 Mercredi → 10h00/11h20	CARDIOLOGIE	Dr BAGET François Mardi → 13h00/18h00 Mercredi → 8h30/13h30 Samedi → 8h30/12h00
ALCOOLOGIE	Dr GRANGE Claude Lundi → 15h00/18h00 Mercredi → 15h00/18h00	DERMATOLOGIE	Dr HENN Ulrich Jeudi → 9h00/12h00
ORTHOPHONIE RDV tel : 01 30 46 14 56	Dr BARLEFÉ Clémence Mardi → 09h00/12h00 Vendredi → 09h00/11h30 Samedi → 09h00/12h00	Dr TROCHET-D'AVY Isabelle Lundi → 8h30/13h30 Mardi → 8h30/13h30 Mercredi → 8h30/13h30 Vendredi → 8h30/13h30	Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45
ALLERGIE	Dr BERTRAND Corinne Vendredi → 14h/17h Samedi → 9h/12h 1 samedi/2	GASTRO ENTEROLOGIE	Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30
KINESITHERAPEUTES REEDUCATION DU PERSONNEL	Mes MERCIER NASSRI Felha Eve DL WAUBERT Lundi → 9h/12h Jeudi → 9h/12h	PSYCHIATRIE	Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)
PNEUMOLOGIE	Dr POICHOI Vincent Vendredi → 14h00/17h00	Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	Soins infirmiers
O.U.L.	Dr COUDARD Philippe Mardi → 14h00/18h00	Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	Infirmières DE Lundi au vendredi → 9h00/18h00 Samedi → 9h00/12h00
AUDIO-PROTHESISTE	Dr PAILLON Pascal Jeudi → 11h/18h00	Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
AUDIOMETRISTE	Dr CLEMENTIA Sophie Jeudi → 14h00/18h00 En alternance 1 semaine/2	Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
ENDOCRINOLOGIE	Dr ROTTANGER Martine Jeudi → 13h20/17h20	Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
ANGIOLOGIE/ PHLEBOLOGIE	Dr LEKHIV Florence Jeudi → 9h/18h15 ou prescription médicale	Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
OPHTALMOLOGIE	Dr LOCALARD Patrick Mardi → 09h00/12h00 Doppler transcrânien Jeudi → 09h00/18h15	Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
ORTHOPEDIE Champ visuel	Dr PASQUET Nathalie Vendredi → 8h30/12h15 Lundi → 1 fois par mois 8h30/14h00	Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
UROLOGIE	Dr CHAMINE Raïf Nicolas Jeudi → 9h00/12h45	Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
RHUMATOLOGIE	Dr GOLBER Roger Mardi → 8h30/12h30 (urgences) Mercredi → 8h30/18h15	Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
DIETETICIENNE	Mlle ROBIN Emilie Lundi → 17 h/18h30 (enfants et adolescents) suivi femme enceinte	Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h30/17h30	
		Dr ALBUQUERQUE (RDV tel : 01.30.38.61.61) Mercredi → 10h00/16h00 (1 fois/mois)	
		Dr CAMEROFF Mercredi → 13h30/14h15	
		Dr AUBERTIN J-Marc Mardi → 9h15/11h45	
		Dr BAZZONI Marc Vendredi → 14h3	

## Zoom sur...

## La Maison du Copeau

Comme beaucoup de Marcherois, vous vous êtes peut-être interrogés sur la présence de troncs d'arbre à proximité de la gare.

Ce bois vert est destiné à l'entreprise « La Maison du Copeau », installée depuis 3 ans à Marcheçais, et dont l'activité est la production de copeaux servant de litière pour chevaux.

### Visite guidée...

Créée il y a trois ans, « La Maison du Copeau », qui compte 4 employés, est une des rares entreprises en France à fabriquer ce type de litière. Plus absorbants que la paille, et avec l'avantage d'être aseptisés, les copeaux pour litière de chevaux servent à pailler les boxes de grands clubs hippiques ou harras de France.



Pour fabriquer ces copeaux, l'entreprise doit se faire fournir des troncs d'arbres d'1m50 de longueur, issus impérativement de bois vert afin de limiter la production de sciure.

Ces troncs passent alors dans une raboteuse pour les transformer en copeaux. Cette machine, unique en son genre, a été spécialement développée à cette fin. Les copeaux sont ensuite séchés dans l'ancienne installation de sècheuse à luzernes (la déshydratation des luzernes avait été arrêtée en 2000).

Les copeaux, une fois secs, sont alors conditionnés grâce à une robotique très moderne en sacs de 20kg sur palettes, et envoyés directement chez les clients.



# Bibliothèque

## Idées de lecture :

1. « Là où les tigres sont chez eux »
2. « La louve blanche »
3. « Pour vous »
4. « Sur ma mère »
5. « La terre des lentilles »
6. « La maison et le monde »
7. « Tranchecaille »
8. « L'ange de chair »
9. « Ocean's songs »
10. « Un monde impitoyable »
11. « Seul contre tous »
12. « Un monde sans fin »
13. « L'honneur des rats »
14. « Des fourmis plein le cœur »

Jean-Marie BLAS DE ROBLÈS  
 Theresa RÉVAY  
 Dominique MAINARD  
 Tahar BEN JELLOUN  
 Martine LIAD  
 Rabindranath TAGORE  
 Patrick PÉCHEROT  
 Agustin GOMEZ-ARCOS  
 Olivier DE KERSAUSON  
 Martha GRIMES  
 Jeffrey ARCHER  
 Ken FOLLETT  
 Francis RYCK  
 Claude COURCHAY

## Statistiques des sorties \* :

	<i>ENFANTS</i>	<i>ADULTES</i>
ROMANS	80	128
ALBUMS	48	
DOCUMENTAIRES	70	34
BANDES DESSINÉES	139	28
TOTAL	527	

\* Relevé du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.

## Ce qu'il faut savoir :

- |   |   |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture</li> <li>2. Local</li> <li>3. Tarif</li> <li>4. Durée</li> <li>5. État</li> <li>6. Si vous quittez la commune, pensez à rendre les livres à la Mairie!</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- le samedi de 11 H à 12 H</li> <li>- salle du Conseil de la Mairie</li> <li>- gratuit</li> <li>- jusqu'à 3 livres pour 3 semaines</li> <li>- prendre grand soin des livres</li> </ul> |
|---|---|

Les bénévoles assurent une permanence tous les samedis de 11 à 12 H.

Nous attendons votre visite et bonne lecture !

Mme BERTHE Patricia

M. GUIMBAULT Jackie

M. LECOQ Bernard

Mme VIVIEN Josseline

**Nota : Recherchons 1 ou 2 volontaire(s) – se faire connaître, merci.**

LECOQ Bernard



## Bibliothèque (suite)

Afin de pouvoir mettre un peu plus en valeur la collection relativement importante de notre bibliothèque municipale, les vieilles armoires dans lesquelles s'entassaient les livres ont laissé place, il y a peu, à des étagères modernes.

En effet, à la demande des bénévoles et des lecteurs, le Conseil Municipal, profitant des récents travaux de rénovation dont le local a bénéficié, a fait l'acquisition de meubles et de surmeubles. Ces derniers devraient ainsi permettre, très bientôt, un classement optimisé des ouvrages et de ce fait, faciliter les recherches. Certains livres pourront aussi être mis plus particulièrement en valeur au gré de l'actualité.

Cependant, le travail de réorganisation est considérable et les bénévoles, que nous ne remercierons jamais assez, n'en sont qu'aux prémices de cette nouvelle disposition. D'autres acquisitions, comme des spots lumineux, sont notamment envisagées.

Néanmoins, n'hésitez pas à venir découvrir, dès maintenant, le nouveau visage de la bibliothèque municipale.

Les bénévoles vous attendent nombreux !

*A noter :*

*Les dons de livres sont toujours les bienvenus.*

*Une informatisation de la bibliothèque est également en discussion mais le matériel fait défaut. Si vous disposez donc d'un vieil ordinateur, en état de marche, et que celui-ci vous embarrasse, pensez à la bibliothèque !*



## Centre Communal d'Action Sociale



Le 11 novembre 2009, le repas du Centre Communal d'Action Sociale a réuni une trentaine de personnes à la salle des fêtes du village.

Ce repas est offert à tous les habitants de la commune qui sont âgés de plus de 60 ans



## Culte

**Culte catholique** : *A l'ombre de notre clocher...* par M. LECOQ Bernard

### Sainte Madeleine :

C'est la Sainte Patronne de notre village.

Nous aurons une Messe dans notre Église de MARCHEZAIS à 11 H 00 le 25 juillet.  
*Cette messe sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité.*

### Nos prêtres :

→ L'abbé Marcel FERDINAND Tél. : 02.37.43.84.87  
Pour les cérémonies célébrées à partir de septembre, s'adresser au secrétariat de la paroisse de Dreux, 15 rue Mérigot à Dreux, 02.37.64.11.46 - c'est l'abbé Jean-Marie LIOULT qui sera le curé administrateur de notre secteur.



### Départ :

L'abbé Jean- Pierre CORNIC, notre curé, est appelé par notre Évêque Monseigneur Michel PANSARD, à une nouvelle mission. Avant son départ, les fidèles de son secteur se sont réunis le samedi 5 juin 2010 autour d'un « apéritif dînatoire » pour lui manifester reconnaissance et amitié après cinq années de dévouement.

### Relais paroissial :

Madame Hélène MAISONS assure le lien entre le prêtre et les habitants de notre village. En cas de besoin, prendre contact avec elle (Tél. : 02.37.43.20.86).

### Affichage des informations :

Une feuille mensuelle vous informe des divers offices du secteur paroissial. Ces informations se trouvent sur un panneau fixé à droite de la porte de l'Église.

### Joies et peines :

#### *Baptêmes*

Clara et Alexandre MIEN baptisés le 5 septembre 2009

Mathys BERNIER baptisé le 24 octobre 2010

Emma GILBART baptisée le 11 avril 2010

#### *Obsèques*

Michel MAISONS, décédé le 25 janvier 2010

### **Culte protestant**

Culte les dimanches à 10h30 à Marsauceux le 1<sup>er</sup> dimanche du mois et à Dreux, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche

*Informations : Pasteur Jean-Christophe Perrin Tél.: 02 37 46 06 01*

### **Culte musulman (lieux) :**

#### **Association musulmane de bienfaisance**

rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny 28100 Dreux

#### **Association culturelle turque**

41, rue Hoche 28100 Dreux

#### **Association musulmane du Murger-Bardin**

Ibad Allah 6, chemin de Bel-Air 28100 Dreux

## Sport



Contre la fatigue le meilleur antidote c'est le sport.  
 Il repose (il fatigue et détend à la fois).  
 Il protège (en se musclant, le cœur devient de plus en plus efficace).  
 Il soulage

(il rééquilibre les taux de neurotransmetteurs responsable de notre équilibre psychique et de notre bien-être).  
 Il renforce (le sport est une cure de jouvence pour le corps).  
 Il stimule (le sport améliore les performances physiques).  
 Bienvenue à tous pour cette nouvelle saison

La dernière Assemblée Générale du CAPS s'est tenue le 11 septembre 2009 et a vu l'élection des nouveaux membres de son bureau :

Présidente : Mme Muriel LADOUX  
 Vice-présidente : Mme Véronique TEBIBI  
 Trésorière : Mme Marie-Laure DESLOGES  
 Secrétaire : Mme Josseline VIVIEN  
 Président d'honneur : M. Bernard LETELLIER

Les cours ont repris le mercredi 16 septembre 2009. Cette année, nous sommes 19 adhérents (5 enfants et 14 adultes).

Les cours pour les adultes se déroulent le mercredi de 20 h 00 à 21 h 00 dans la salle des fêtes de MARCHEZAIS. Il se compose de trois phases :

- 1°- Échauffement
- 2°- Cardio-training, abdos et abdo-fessiers
- 3°- Stretching

Le cours des enfants (à partir de 6 ans) a lieu le mardi entre 18 h 45 et 19 h 45. Il consiste à faire découvrir aux plus petits la gymnastique, la motricité et l'assouplissement ainsi que des jeux collectifs. Les exercices se font en musique dans la joie et la bonne humeur.

Je tenais à féliciter Mathilde, Maud, Manon, Léa et Roseline pour leur participation très active pendant les cours des enfants et merci aux adultes pour leur présence et l'aide qu'ils m'apportent pour que l'association continue. Le Caps remercie très sincèrement Monsieur le Maire et la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes de MARCHEZAIS.

Le Club d'Activité Physique et Sportive de MARCHEZAIS vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Muriel LADOUX  
 La Présidente



## Comité des fêtes

Mairie de Marchezais  
28410 MARCHEZAIS



Suite à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes du 2 octobre 2010, le bureau de celui-ci a été renouvelé et se compose désormais comme suit :



Monsieur Bernard LETELLIER – Président d'Honneur  
Monsieur Franck LEVASSORT – Président  
Madame Véronique COMBY Vice-présidente  
Madame Sylvie CARLIER – Trésorière  
Monsieur Jean-Luc LERAY – Secrétaire  
Madame Nicole LETELLIER – Membre actif  
Monsieur Philippe DUMONT – Membre actif

Comme vous pouvez le voir celui-ci est très restreint. Malgré cette très faible intégration à notre groupe, nous ne sommes jamais découragés.

Je tiens également à remercier les bénévoles qui se sont joints à nous lors de manifestations plus importantes et notamment Madame Bernadette GUIMBAULT qui a géré avec une efficacité et une organisation hors pair les réservations de la brocante en sachant qu'avec environ une centaine d'exposants cela représente un énorme investissement en temps.

### Les festivités proposées au cours de cette année :

Le 30 octobre 2009, **SOIREE HALLOWEEN.**

Les enfants, ainsi que les adultes ont joués le jeu et les déguisements étaient au rendez-vous.

Les Marcheroises et Marcherois ont été très généreux avec nos enfants qui sont rentrés leurs sacs remplis de friandises.

Le 12 décembre 2009, **REPAS DE NOEL.**

La soirée fut fêtée autour d'un délicieux repas et s'est terminée tardivement autour d'une bonne ambiance.

Le 6 mars 2010 **SOIRÉE PAËLLA.**

Le repas a été suivi d'une soirée dansante pour le plus grand plaisir des participants.



Le 4 avril 2010 la **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES** a accueilli la joie, la surprise et la curiosité de nos enfants qui sont repartis avec leur traditionnel chocolat et des cadeaux. Cette manifestation s'est terminée autour du verre de l'amitié.

....

## Comité des fêtes



Le 22 mai 2010 **JOURNÉE DÉTENTE AU BORD DE L'EAU**. Chaque année le soleil est au rendez-vous et c'est l'occasion pour les pêcheurs et non-pêcheurs de passer une excellente journée autour d'un barbecue.

Le 20 juin 2010 **BROCANTE**. Comme chaque année tous nos emplacements devraient être réservés, et nous espérons avoir comme les années précédentes un magnifique soleil. Le taux de participation des Marcheroises et Marcherois pour la brocante 2009 était vraiment impressionnant. Cette participation très nombreuse nous a fait chaud au cœur.

Les membres du Comité donnent le meilleur d'eux, et sont même quelques fois découragés par la faible participation des Marcheroises et Marcherois. Nous essayons d'adapter notre programme et nos prix de participation à nos animations afin que chaque famille, nombreuse ou pas, puisse y participer.

Malheureusement avant chaque manifestation de nombreux frais annexes nous incombent (Sacem, assurances,...).

Nous restons à votre écoute et disposition pour toutes remarques, et suggestions, visant à améliorer notre organisation. Notre objectif est d'animer notre charmant village dans la plus grande convivialité et de permettre au Marcheroises et Marcherois de faire connaissance.

**Nous avons besoin de vous.**

Le Président du Comité des Fêtes  
Franck LEVASSORT

## Quelques évènements de l'année passée...



Le conseil municipal convie début janvier, les nouveaux habitants, le personnel communal et les membres des associations aux vœux de la commune.

Cette année, la Gendarmerie d'Anet était également présente pour accompagner ces vœux. M. NEVEUX a reçu, à cette occasion, la médaille d'argent du travail pour ses 20 ans de services .

## Quelques évènements de l'année passée...

A l'occasion des cérémonies liées aux Armistice 14-18 et 39-45, la mairie dépose une gerbe à la mémoire des anciens combattants.

Le Maire lit le discours du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants.

Et c'est Melle Alexandra MOTIN qui, lors de ces deux cérémonies, a lu le discours de l'association des anciens combattants.



Portes ouvertes de la ferme : Trente cavaliers, seize chevaux et poneys ainsi que de nombreux parents ont participé, pour présenter au public nombreux "L'imagier des animaux".

A l'année prochaine!

